|  |  |
| --- | --- |
| **REPUBLIQUE DU SENEGAL**    **MINISTERE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, DE L’EQUITE SOCIALE ET TERRITORIALE** | Banque Islamique de Développement |

**PROGRAMME DE MODERNISATION DES VILLES DU SENEGAL**

****

------

**Avis d’Appel public à Manifestation d’Intérêt (AMI)**

**N° C\_PROMOVILLES\_111/2020**

**SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS – SELECTION DE CONSULTANTS NATIONAUX**

**Recrutement d’un consultant individuel pour l’établissement de la situation de référence et le suivi d’exécution de la phase 2 du PROMOVILLES.**

Mode de financement :  *Mode de financement islamique – conforme à la Charia*

La République du Sénégal a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement dans le cadre du Programme de Modernisation des Villes du Sénégal (PROMOVILLES) et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour effectuer des paiements au titre de la mission suivante : **recrutement d’un consultant individuel pour l’établissement de la situation de référence et le suivi d’exécution de la Phase 2 du PROMOVILLES.**

Le Consultant individuel à recruter se chargera de réaliser une photographie la plus complète possible des zones d’intervention du programme sur le plan des infrastructures routières, de la protection contre les inondations récurrentes, socio-économique et ce, en utilisant toutes les études réalisées par le passé et toutes les bases de données existantes et en complétant par une collecte de données sur le terrain.

Cette analyse doit aussi permettre de confirmer la pertinence des données à collecter et des indicateurs à calculer régulièrement pour le suivi opérationnel du programme. L’état de référence doit également permettre la constitution d’une base de données qui facilitera par la suite l’organisation de la collecte des données pour le traitement et le calcul des indicateurs de suivi et d’impact.

La durée totale de l’étude pour l’établissement de la situation de référence est estimée à 15 semaines et la durée d’une mission de suivi est estimée à 10 jours par trimestre et devraient débuter dans le premier trimestre de l’année 2021. Les missions de suivi sont estimées à huit (08). Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont disponibles à l’adresse ci-dessous indiquée et peuvent aussi être demandés par voie électronique à l’adresse : [contact@promovilles.gouv.sn](mailto:contact@promovilles.gouv.sn).

PROMOVILLES invite les consultants Individuels (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les consultants doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, etc.). Les critères d’établissement de la liste restreinte sont :

* Niveau minimum BAC + 5 en sciences sociales, socio-économie, statistique, ou domaines équivalents ;
* Expérience significative d’au moins 07 ans dans les méthodes de recherche participative ;
* Expertise confirmée (au moins 05 missions similaires) d’élaboration participative d’un cadre de mesures des résultats, d’établissement de la situation de référence de projets et programmes, et de missions de suivi d’exécution et production de rapports de suivi-évaluation périodiques au cours des dix dernières années (2010-2019) ;
* Une expérience dans le domaine des projets routiers serait un atout ;
* Avoir une parfaite maîtrise du français (surtout écrit) ;
* Connaissance de la région (environnement de la mission : pays).

Les consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les consultants peuvent s’associer avec d’autres consultants afin de renforcer leurs qualifications en manifestant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de Sélection des Consultants Individuels comme stipulée au Chapitre 4 des Directives.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées au Secrétariat du Coordonnateur national du PROMOVILLES au plus tard le Jeudi 19 novembre 2020 à 11 heures 00 minute en quatre (04) exemplaires (01 original et trois (03) copies). Les dossiers de candidature seront ouverts le même jour à 11 heures 05 minutes en présence des représentants des candidats qui le souhaitent, dans la salle de conférence du 3ème étage du Ministère du Développement Communautaire, de l’Equité sociale et Territoriale (MDCEST).

L'enveloppe présentant la candidature devra porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour l’établissement de la situation de référence et le suivi d’exécution de la phase 2 du PROMOVILLES »**.

**À l'attention** : Coordonnateur national du PROMOVILLES, MDCEST, sphères ministérielles de Diamniadio, Bloc 2, 2ème étage, tél : 33 879 29 92, courriel : [contact@promovilles.gouv.sn](mailto:contact@promovilles.gouv.sn)

Dakar, le 05 novembre 2020